



appam'AMAP

AG de printemps – 23 avril 2017

Cérizols

Liste des présent.es		Listes des excusé.es
David	Marielle	Louise
Odile	Angel	Jean
Françoise	Bernard	Irène
Elisa	Jean-Luc	Laurent
Lucie	Isabelle	Claire
Christine	Bérangère	Marc & Audrey
Bart	Cécile	Antoine
Fabienne	Christelle	Nathalie
Bert Jan	Daniel	



Ordre du jour

- Rapport moral
- Bilan financier
- Rapport d'activité
- Tour de table des producteurs (bilan et perspectives)
- Renouvellement du CA et du bureau
- Agenda
- Questions diverses

Rapport moral

- L'appam'AMAP a doublé son effectif d'adhérents en 4 ans, le renouvellement se fait généralement en septembre au moment de la rentrée scolaire. (14 nouvelles adhésions en sept. 2016 dont 9 pérennisées). Avec 70 amapiens, il convient aujourd'hui d'assurer le turn-over et de motiver la diversification des contrats puisque certains producteurs ne livrent pas plus de 15 paniers.
- Suite à l'augmentation de la cotisation réseau, l'adhésion mutualisée (réseau et association) a été reconduite en 2017 en laissant libre choix aux amapiens sur le tarif (plein à 20€ ou réduit à 10€).
- Un bilan sera réalisé en fin d'année pour mesurer l'impact de cette mesure.
- Rappel : l'adhésion des producteurs au réseau est obligatoire (9 d'entre eux ne l'ont pas encore fait).
- Le site internet a été relooké par Céline Lacroix (« facilitatrice web ») pour un montant de prestation de 480€. Le résultat est à la hauteur de nos attentes, la page d'accueil est plus claire et plus avenante, l'accès aux rubriques plus intuitif.

« Approbation du rapport moral »

Bilan financier

Solde 2015	1003€
Dépenses 2016 (repas, cotisations réseaux, com...)*	1550€
Recettes 2016 (participations repas, adhésions)	1871€
Exercice 2016	321€
Solde 2016	1324€

* toutes les factures des producteurs pour le repas ne sont pas encore payées (reste poulets et agneaux),
* la facture de la mise à niveau du site sera comptabilisée sur l'exercice 2017.

« Approbation du bilan financier »

Rapport d'activité

Actions et communication :

- Dégustations au local de distribution du 9 juin et du 22 septembre,
- Forum des associations du 10 septembre,
- Une page Face book a été créée par Fabienne en septembre (peu suivie pour le moment),
- Repas du 25 février à l'hôtel de France (merci à Dominique, aux producteurs, aux cuisiniers, à l'hôtel de France bien évidemment).

Chez les producteurs :

- AG de printemps 2016 chez Virginie et Samuel,
- Visite chez Angel et Isa le 4 juin et le 17 septembre dans le cadre de l'opération « manger bio et local, c'est idéal »,
- Visite des installations d'Elisa et Lucie le 18 septembre, reportée à cette AG de printemps chez Bert Jan,
- Cueillette et pressage des pommes chez Jean le 9 octobre,
- Débroussaillage chez Bert Jan le 3 décembre,
- Journée plantation agroforestière chez Bart et Bérangère.

Réunions et rencontres

- AG d'automne du 3 novembre 2016 à la maison des associations de Pamiers
- AG du réseau le 26 février 2017 (participation de Angel et Christine)
- Vagabonds plants le 8 mai
- Ciné-débat du 20 septembre à L'Estive (« Autrement avec des légumes » de Anne Closset).

Actualité des partenariats :

- Fin du partenariat avec "les viviers cathares", suite à la délibération de l'AG d'automne (la proposition de recentrer le contrat sur la production et la transformation locales n'a pas été retenue par Jean-Marc),
- Légumes : coupure de printemps, Dominique succède à Marielle pour la référence,
- Fruits : les nouveaux contrats sont en cours de préparation et seront très prochainement diffusés. Jean et l'ensemble des arboriculteurs de la région doivent lutter en ce moment contre les gelées nocturnes parfois fortes qui peuvent occasionner des dégâts sur les jeunes fruits en formation, l'arrosage permet de gagner les quelques degrés nécessaires pour repasser au-dessus du seuil critique de -2° (il ne faut pas moins de 20mm d'eau par nuit actuellement pour y parvenir).
- Fromages de brebis : Katrin vient d'acquérir le label bio, elle produira de l'huile cette année et souhaiterait que la prochaine AG d'automne se fasse chez elle.
- Fromages de chèvres : l'erreur de livraison commise par l'abattoir a privé l'AMAP de Pamiers du cochon élevé par Marc et Audrey. L'élevage de 6 nouveaux cochons est en cours.
- Pain : Laurent n'a pas besoin de référent en terme de gestion, mais souhaite une aide lors de la distribution.
- Poulets œufs : mise en place d'un nouveau produit dans le contrat depuis mars (saucisses à base d'ailes de poulet)
- Agneau : Virginie essaie de s'organiser pour rendre les dates prévisionnelles de livraison plus fiables.

Tour de table des producteurs (bilan et perspectives)

Angel & Isa (maraichers à Pailhès)



L'activité se porte bien et permet à Angel et Isa de conserver une trésorerie positive et une rémunération acceptable, la production a atteint progressivement son seuil optimum, il faudra peut-être envisager prochainement la mise en place d'une liste d'attente.

L'achat d'un nouveau tracteur et le fonctionnement désormais bien rodé des serres permettront d'améliorer encore la mise en place des cultures et d'espérer l'ajout d'une ou deux distributions supplémentaires l'année prochaine en débutant un peu plus tôt la saison en mai.

Un salarié à temps plein, déjà embauché l'année dernière viendra prêter main forte à la ferme à partir de mai pour la pleine saison.

Un système de pompage sera également mis en place prochainement pour l'arrosage.

Angel était présent à l'AG du réseau, il nous restitue la teneur des échanges sur le « prix juste » du panier.

Les subventions de la PAC (qui tendront à disparaître à court ou moyen terme), et les prix pratiqués dans la grande distribution faussent notre appréciation de la valeur de la part de récolte.

En élevage, sans les subventions, le prix au kilo devrait être 1,5 fois supérieur à celui pratiqué dans notre amap, l'attractivité de la viande en serait considérablement affectée vis-à-vis de la grande distribution même en mettant en avant la qualité du produit et du travail du producteur.

En maraichage, les subventions n'existent pas, la valeur de la part de récolte correspond donc précisément à la somme des charges et salaires de la ferme. Pourtant, aujourd'hui, en conventionnel comme en amap, de nombreux agriculteurs sont en danger car ils peinent à se rémunérer convenablement.

Elisa (apicultrice à Fabas)



Après une année difficile (production identique à 2015 avec 2 fois plus de ruches), l'hivernage 2016/2017 s'est bien passé et les 150 ruches sont désormais en production.

L'objectif est toujours d'atteindre les 200 ruches ouvrant droit au statut d'apiculteur reconnu et subventionné et permettant d'envisager un investissement dans des outils mécanique de production et de manutention pour la transhumance.

Cette année les produits seront les mêmes (miel, nougat, pain d'épice et propolis), mais Elisa changera la saisonnalité du contrat en le débutant en septembre pour avoir une meilleure visibilité après récolte sur ses capacités d'approvisionnement.

Elisa nous rappelle les avantages du miel pressé plutôt que centrifugé. Le miel est pressé avec la cire, laquelle est récupérée et recyclée. Cette technique préserve toutes les vertus du miel, lui confère une tenue et une texture particulière et oblige les abeilles à reconstituer une cire neuve et propre à chaque récolte.

Bart (éleveur bovin à St Martin d'Oydes)



Les actions menées depuis le début de l'année (dégustation, communication, petits colis...) ont permis à Bart de retrouver un bon équilibre de commandes et un bilan 2016 positif.

L'information de livraison par mail destinée l'année dernière aux amapiens « viande » uniquement, été étendue à tous les adhérents.

Bart mène une réflexion de fond dans le but de préserver la rentabilité de son activité sans compter sur les subventions, car la PAC est en pleine mutation et les aides tendront inévitablement à disparaître à court ou moyen terme. Le prix du colis qui doit tenir compte du pouvoir d'achat des amapiens ne pourra pas non plus tout régler.

Question ouverte : les abats doivent-ils être intégrés au colis, et donc rémunérés ?

Bert Jan (éleveur bovin, fromager à Cérizols)



Le vêlage a été retardé en 2016 occasionnant une baisse de production de lait. Malgré tout, et après plusieurs années de régression, les commandes et le chiffre d'affaire de Bert Jan se sont stabilisés.

Il cherche désormais à éliminer les tâches les plus chronophages pour passer plus de temps à s'occuper des vaches et du fromage. Il prendra donc un entrepreneur pour ses foins et Elisa fera un trajet par mois à sa place pour gérer la distribution.

Bert-Jan cherche toujours un associé et projette de détruire un bâtiment pour y construire un hangar de stockage pour le foin et les véhicules, et libérer ainsi un peu de place pour les mâles et les veaux dans l'étable.

Le label bio est à l'étude actuellement pour la ferme de Bert-Jan. Cette démarche implique l'achat de céréales de la filière bio et que les vaches soient sorties chaque jour.

Question ouverte : la production et commercialisation de beurre serait-elle une activité rentable ?

Quelle est la demande potentielle sur une structure comme notre amap ?

Renouvellement du CA et du bureau

Le CA contient conformément à nos statuts associatifs, l'ensemble des producteurs, des référents, les représentants du bureau et quelques membres actifs volontaires.

Le nouveau CA élu à l'unanimité intègre Dominique (nouvelle référente légumes). Marielle, Alice et Jean Marc (viviers Cathares) n'en feront plus partie.

Election du nouveau bureau :

- David secrétaire sortant ne renouvelle pas sa candidature,
- Christine présidente sortante propose sa candidature au poste de secrétaire,
- Lucie trésorière sortante renouvelle sa candidature,
- Fabienne propose sa candidature au poste de présidente.

Le nouveau bureau 100% féminin est élu à l'unanimité :

- Fabienne Roure (présidente)
- Christine Escande (secrétaire)
- Lucie Regnier (trésorière)



Le renouvellement régulier du bureau est gage du dynamisme et de la bonne santé d'une association. Il faut l'anticiper : pour cela, un appel à volontaires est lancé pour s'associer aux travaux du nouveau bureau.

Sujets divers

> La dématérialisation des contrats est toujours en cours. La première phase qui devrait être mise en service cet été consistera à générer automatiquement des contrats pré-remplis avec nos coordonnées en fonction de vos choix de produits sans stockage de données personnelles dans un premier temps.

Un travail rédactionnel d'uniformisation des parties communes des contrats va s'avérer nécessaire.

> L'expérience du paiement électronique menée avec quelques adhérents fruits n'est pas satisfaisante. Les prélèvements sont très aisés à mettre en place mais seraient trop coûteux à l'échelle de toute l'AMAP. Le sujet reste ouvert puisqu'il est très probable que les chèques disparaissent dans les années à venir.

> De nouveaux producteurs ont sollicité notre association pour la création d'une AMAP :

- Les breuvages du Sambuc (apéritif à base de sureau)
- Une productrice de safran (qui est venue au repas de l'AG)
Il faut évaluer la demande potentielle pour ces produits. Dans un premier temps, une commande groupée pour les faire découvrir seraient peut-être plus appropriée.

- Porc gascon Bio de Laborie

- Un producteur de porc (2/3 mois), canards gras (céréales), lapins (élevés en plein air) s'est rapproché de nous.

Nous souhaitons veiller à ne pas concurrencer des contrats viande déjà en place (bovins agneaux, poulets) par une proposition supplémentaire.

Agenda

- Vagabond plant Baulou le 14 mai
- Dégustation de printemps à organiser le 8 juin (légumes, miel, vache, brebis, poulet, fruits)
- Le forum des associations
- AG d'automne chez Katrin de Ridder à Molandier.
- Repas de janvier : réfléchir à une nouvelle formule de soirée selon la disponibilité de Dominique.